

OFFRE D'EMPLOI DE SURVEILLANT DE NUIT

Durée du contrat : CDI – Prise de poste en avril 2026

Horaires hebdo : **35 heures** (planning par roulement comprenant les week-ends, jours fériés et soirées)

Rémunération : Convention collective n° IDCC : 0783 « Accords collectifs de travail applicables dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale et dans les services d'insertion pour les adultes (CHRS).

Lieu de travail : Étape Solidarité – CÉRET

Missions :

- Accueil physique dans le respect de la volonté de la personne reçue et premiers besoins,
- Accueil administratif,
- Surveillance et sécurisation des usagers,
- Ecoute, évaluation et diagnostic des personnes,
- Evaluation des besoins des personnes accueillies et remise en dynamique sociale en lien avec les PAP mis en œuvre par l'équipe éducative,
- Accueil des partenaires intervenant au CHRS,
- Accompagnement dans les situations d'urgence,
- Transmission de son savoir et son expérience,
- Vérification et sécurisation des biens du CHRS,
- Transmission avec l'équipe de jour.

Qualités requises :

- ↳ Maturité, autonomie, sens des responsabilités, autorité naturelle
- ↳ Sens du travail en équipe

Formation : Diplôme de Surveillant de nuit qualifié souhaité.

Permis B et véhicule indispensable.